

CNW code 1

Journée internationale des personnes handicapées : l'Office est heureux de s'associer avec l'entrepreneure Danièle Henkel

Drummondville, (Québec), le 3 décembre 2019. – En cette Journée internationale des personnes handicapées, l'Office des personnes handicapées du Québec est fier de dévoiler une [publicité vidéo](#) mettant en vedette l'entrepreneure Danièle Henkel. La vidéo vise à sensibiliser les employeurs et les employeuses au potentiel d'employabilité des personnes handicapées.

La diffusion de cette publicité s'inscrit dans le cadre de la campagne « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. », lancée récemment par l'Office et ayant pour but de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Rappelons par ailleurs que cette campagne met de l'avant des [outils et ressources](#) existants pour appuyer les entreprises dans leurs démarches d'intégration et de maintien en emploi de personnes handicapées.

La collaboration de madame Henkel à la campagne de l'Office permettra de joindre davantage le milieu des affaires et les gestionnaires en ressources humaines du Québec.

Citations :

« La Journée internationale des personnes handicapées constitue un moment opportun pour rappeler que chaque geste compte afin de favoriser la participation sociale des personnes handicapées et d'accroître leur pouvoir d'agir. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait à l'emploi en tant que vecteur d'accomplissement individuel, social et économique. Je remercie madame Danièle Henkel d'avoir si généreusement accepté de participer à notre publicité vidéo. Cette collaboration, j'en suis sûr, permettra de sensibiliser plusieurs entrepreneurs et entrepreneuses à l'extraordinaire réservoir de talents que constituent les personnes handicapées désireuses et aptes à intégrer le marché de l'emploi. »

Martin Trépanier, président du conseil d'administration de l'Office

« J'invite les personnes issues du milieu entrepreneurial et les responsables de ressources humaines à emboîter le pas des entreprises inclusives. Les personnes handicapées peuvent mettre à profit leurs compétences dans différents types d'emploi. Il importe pour les entreprises du Québec de le constater et de leur donner la place qu'elles méritent. Nous avons besoin de main-d'œuvre, alors pensons-y. Ces personnes sont prêtes à travailler dans nos entreprises. Les milieux de travail en ressortiront gagnants, enrichis d'une expérience à dimension humaine. »

Danièle Henkel, entrepreneure et femme d'affaires

Faits saillants :

- L'Office des personnes handicapées du Québec souligne la Journée internationale des personnes handicapées sous le thème « Favoriser la participation sociale des personnes handicapées et leur pouvoir d'agir : un geste à la fois! ». Ce thème est librement adapté de celui, en version anglaise, de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- C'est en 1992 que l'ONU a désigné le 3 décembre en tant que Journée internationale des personnes handicapées, alors que se terminait la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992).
- L'Office a lancé le 16 octobre dernier, sous le thème « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. », une campagne de sensibilisation et d'information visant à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- Outre madame Danièle Henkel, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil du patronat du Québec et la Fédération des chambres de commerce du Québec figurent parmi les partenaires de cette campagne.
- La campagne de sensibilisation et d'information de l'Office auprès des entreprises québécoises est l'une des mesures de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024.
- Les données d'enquête indiquent que les personnes handicapées rencontrent plus d'obstacles que les personnes sans incapacité lorsqu'elles veulent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.
- Les personnes handicapées en mesure d'occuper un emploi représentent un bassin de main-d'œuvre sur laquelle le Québec peut compter pour être compétitif sur le plan économique et pour assurer son plein développement.

Liens connexes :

[Section Web](#) de l'Office portant sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.



– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Source :

Patrick Inthavanh
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549